

## CHSCT Ministériel du 14 octobre 2015

### *Déclaration liminaire*

**FO Finances** a longuement développé et illustré, au CTM d'hier, en présence des Ministres, la situation dans les différentes Directions de Bercy.

Elle a particulièrement insisté sur la dégradation du dialogue social qui s'apparente plus à un monologue voire à un contournement des représentants du personnel.

Les diminutions des moyens de fonctionnement, les incessantes suppressions d'emplois, 2689 en 2016 (plus de 40 000 emplois en 15 ans), les restructurations permanentes, aggravent, pour **FO Finances**, les conditions de travail des agents des Ministères Economiques et Financiers.

Comme si tout cela ne suffisait pas, pour la première fois depuis 1989 le budget de l'action sociale est amputé de 12 Millions d'Euros ! Le secteur du logement social en est la principale cible. Cette décision est inconcevable à l'heure où tant d'agents sont en demande, bien souvent dans l'urgence.

Cette attaque d'une très grande violence contre l'action sociale est intolérable !

Elle ne pourra qu'aggraver la situation personnelle de nombreux agents.

C'est malheureusement ce qu'attestent, une fois de plus, les rapports annuels des Médecins de Prévention, des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail (ISST) et des Ergonomes sur le haut niveau de la souffrance au travail à tous les niveaux de la hiérarchie.

Pour **FO Finances**, dans ce contexte particulièrement difficile et dégradé pour les agents, il est plus que jamais nécessaire de préserver et de renforcer le réseau des acteurs de prévention dont les charges ne cessent d'augmenter, comme, le mentionnent les rapports annuels. Exemple emblématique inacceptable : 10 départements sont encore dépourvus de Médecins de Prévention, 12 départements en sont insuffisamment pourvus.

**FO Finances** tient à rappeler, une fois de plus, que la prévention des Risques Psycho Sociaux et de la souffrance au travail passe par :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et de moyens,
- un plan pluriannuel de recrutement,
- de vrais moyens pour les acteurs de prévention, pour les CHSCT,
- des mesures concernant l'organisation du travail relatives, notamment, à la phase de conception des logiciels de travail des agents,
- l'entretien des bâtiments (hygiène des locaux; conformité électrique, incendie.)
- des surfaces de travail réellement suffisantes pour chaque agent ;
- l'éradication de l'amiante, la mise à jour des Dossiers Techniques Amiante ;
- un réel accompagnement des agents en difficultés ou malades ;
- de véritables études d'impact en amont des projets de réorganisations.

Face à un Projet de Loi de Finances 2016 dévastateur, dans le droit fil de ses prédécesseurs et aggravé par une baisse historique du budget de l'action sociale de notre ministère, la **Fédération FO Finances** décide de quitter la séance.

----

**Après avoir lu leur déclaration liminaire, Les Fédérations Solidaires, CGT, FO et CFDT ont quitté la séance.**

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ**

**HYGIÈNE & SÉCURITÉ SUR :**

**<http://www.financesfo.fr>★**

**Rubrique HYGIÈNE & SÉCURITÉ**